Code branche ECPOL	EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES S	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES TECHNIQUES Régime technique - Session 2015/2016		
Épreuve écrite	Branche	Division / Section		
Durée épreuve 2 heures	Economie politique	SO		
Date épreuve 07/06/2016	pontique			

Numéro de candidat : _	
------------------------	--

Le questionnaire comporte 3 parties:

Partie 1 :	Droit du travail	30P
Partie 2 :	Calcul des salaires et financement de la sécurité sociale	15P
Partie 3 :	rtie 3 : Introduction aux crédits bancaires et gestion budgétaire des ménages	
	TOTAL	60P

Question 1	(5P)
La convention collective du secteur des assurances prévoit un congé de 25 jou Lors de l'embauche du salarié Monsieur Marc Mocassin ce dernier a n employeur, l'assurance « Le Noyer », un congé annuel de 28 jours. Ce congé contrat de travail et signé par les 2 parties.	égocié avec son
Expliquez si cette clause concernant le congé est conforme aux principes du c vous référant à la notion « d'ordre public »!	droit du travail en



Question 2 (4P)

« Le droit du travail présente la particularité d'être à la fois <u>protecteur</u> , impératif, <u>évolutif,</u> collectif/individuel et contractuel. »
Expliquez ce que l'on entend par les notions « protecteur » et « évolutif » dans ce contexte et citez à chaque fois un exemple concret!

Question 3 (21P)

CONTRAT DE TRAVAIL

Entre les parties soussignées :

1. Madame/Monsieur/Société ELECTROLUX SÀrl demeurant à/établi(e) à L-7256 BERELDANGE inscrit(e) au Registre de commerce et des sociétés de LUXEMBOURG sous le n° 56-A-76578-67 représenté(e) par son gérant Gilbert Montagne.

ci-après désigné(e) « l'employeur »

et

2. Mademoiselle/Madame/Monsieur Alíne Schneider né(e) le 26/08/1984 à Esch sur Alzette demeurant à L-3590 DUDELANGE

ci-après désigné(e) « le salarié »

il est conclu un contrat de travail tel que prévu par la loi modifiée du 24 mai 1989 aux conditions suivantes :

Article 1 : Nature de l'emploi

L'employeur engage le salarié en qualité de secrétaire . En cette qualité, le salarié exécutera le travail suivant :

Príse de rendez-vous, príse en charge de la correspondance professionnelle, archivage, contacts clients.

L'employeur se réserve néanmoins de tout temps le droit d'affecter le salarié au travail qui répond le mieux à ses aptitudes et aux nécessités du service sous réserve du respect des dispositions de la loi de 2006 introduisant le Code du travail!

Article 2 : Lieu de l'emploi

Le lieu de travail est situé à 25, rue Michel Rodange, L.7256 Bereldange

L'employeur se réserve cependant de tout temps le droit de changer le lieu du travail du salarié suivant les besoins du service. Le salarié ne s'oppose pas à une mutation à l'étranger si les besoins de l'entreprise de l'employeur devaient le requérir.

Article 3 : Durée du contrat

L'engagement prend cours à partir du 01/04/2011 et est conclu pour une durée indéterminée.

La durée de la période d'essai éventuellement prévue est fixée à l'annexe de la présente pour en former un tout indivisible.



Article 4: Rémunération

Le traitement mensuel brut du salarié correspond au travail fourni, soit 40 heures/semaine en moyenne, est fixé à 2.100 euros.

Le salaire est payé à la fin du mois.

Article 5 : Congés

Le salarié a droit à 25 jours de congés payés par année.

Le salarié demandera son congé à l'employeur dans un délai raisonnable avant le début prévisible du congé afin de ne pas perturber le bon fonctionnement du service. L'employeur respectera la volonté du salarié dans la mesure où celle-ci est compatible avec le bon fonctionnement de l'entreprise et les demandes de congés des autres salariés.

Article 6 : Fin du contrat de travail

Il peut être mis fin au présent contrat de travail soit par licenciement de la part de l'employeur, soit par la démission du salarié, soit par la résiliation d'un commun accord.

En cas de licenciement du salarié par l'employeur, les délais de préavis à respecter par l'employeur sont les suivants :

- deux mois si le contrat de travail a une durée inférieure à 5 ans.
- quatre mois si le contrat de travail a une durée entre 5 et 10 ans,
- six mois si le contrat de travail a une durée supérieure à 10 ans.

En cas de démission du salarié, les délais de préavis à respecter par le salarié sont les suivants :

- deux mois si le contrat de travail a une durée inférieure à 5 ans,
- quatre mois si le contrat de travail a une durée entre 5 et 10 ans,
- six mois si le contrat de travail a une durée supérieure à 10 ans.

Le préavis respectif ne prendra effet qu'à partir du 15 du mois en cours si le licenciement a été émis avant cette date respectivement du 1^{er} du mois suivant si le licenciement a été émis à partir du 15 du mois en cours.

Article 7 : Dispositions générales

Pour toute difficulté ayant trait à une hypothèse non réglementée par le présent contrat, les parties se réfèrent expressément à la législation en vigueur.

Etabli à Bereldange , le 21/03/2011 en autant d'exemplaires que de parties contractantes, chaque partie reconnaissant avoir obtenu un exemplaire.

L'employeur Le salarié

Gilbert Montagne Aline Schneider



En	En vous basant sur le contrat de travail ci-contre, répondez aux questions suivantes :			
1.	Citez les parties contractantes ! (2P)			
2.	Indiquez 3 mentions du présent contrat qui mettent en évidence le lien de subordination qui existe entre l'employeur et le salarié ! (3P)			
3.	Indiquez les mentions figurant dans ce contrat de travail qui ne sont pas conformes à la législation en vigueur, respectivement celles qui en font défaut ! (2P)			
4.	Le contrat est finalement établi en bonne et due forme et signé le 23 mars 2011. L'entreprise ELECTROLUX Sàrl compte dès lors 16 salariés au total.			
	A partir de l'année 2015, madame Schneider est souvent absente sans présenter des motifs valables. Après avoir reçu de la part de sa salariée un certificat médical falsifié, l'employeur décide de résilier le contrat de travail avec effet immédiat par l'envoi d'une lettre recommandée en date du 12 décembre 2015.			

4.1. Qu'est-ce qui caractérise ce type de licenciement? Pour quelle raison est-ce qu'un licenciement devrait être considéré comme étant valable dans le cas de Mme Schneide (6P)
4.2. Quelle est la procédure à suivre par l'employeur afin que ce licenciement soit conford à la loi ? (3P)
4.3. Mme Schneider pense que ce licenciement n'est pas conforme à la loi. Quelles sont démarches qu'elle peut entreprendre dans ce cas ? (2P)

4.4. Mme Schneider a entrepris les démarches nécessaires et touché des in chômage provisoires. Quels sont les risques que cette démarche présenter	
Schneider? (3P)	·
Partie 2 :	
Le calcul des salaires et le financement de la sécurité sociale	
Question 1	(3P)
Evoliques le custème de l'indevetion automatique des salaires au Luvembeural	
Expliquez le système de l'indexation automatique des salaires au Luxembourg!	
	_
Question 2	(12P)

a) Vous travaillez au service « ressources humaines » de l'entreprise MIXIE Marques Sàrl. On vous demande de faire le décompte salarial de leur gérante de la filiale de Grevenmacher Madame Maria Da Silva Gomes dont voici les données (10P) :

Madame DA SILVA GOMES

Nom : Da Silva Gomes

Prénom : Maria

Matricule: 1988101220356

Etat civil : célibataire sans enfants

Salaire horaire brut : 2,3950 (indice 100) Nombre d'heures de travail par mois : 173

58 BARÈMES DE L'IMPÔT

2013 SALAIRE	Rete	nue d'impôt e	n EUR	SALAIRE	Reter	nue d'impôt e	n EUR
mensuel		euerabzug in	0.000.000	mensuel		euerabzug in	
arrondi au multiple iférieur de 5 EUR)	Classe d'impôt / Steuerklasse		(arrondi au multiple inférieur de 5 EUR)	Classe d'impôt / Steuerkla		nerklasse	
MONATSLOHN (nach unten auf volle 5 EUR abgerundet)	1	1A	2	MONATSLOHN (nach unten auf volle 5 EUR abgerundet)	1	1A	2
2840,00	358,30	215,40	92,20	3140,00	460,20	339,50	135,40
2845,00	359,90	217,40	92,80	3145,00	462,00	341,60	136,20
2850,00	361,50	219,30	93,50	3150,00	463,80	343,70	136,90
2855,00	363,10	221,20	94,10	3155,00	465,60	345,90	137,70
2860,00	364,70	223,20	94,80	3160,00	467,40	348,00	138,40
2865,00	366,30	225,10	95,40	3165,00	469,30	350,20	139,20
2870,00	367,90	227,00	96,00	3170,00	471,10	352,30	139,90
2875,00	369,50	228,90	96,70	3175,00	472,90	354,40	140,70
2880,00	371,10	230,90	97,30	3180,00	474,70	356,60	141,40
2885,00	372,70	232,80	98,00	3185,00	476,50	358,70	142,20
2890,00	374,30	234,70	98,60	3190,00	478,30	360,90	142,90
2895,00	375,90	236,60	99,20	3195,00	480,20	363,00	143,70
2900,00	377,60 379,20	238,60	99,90 100,50	3200,00	482,00 483,80	365,10 367,30	144,40
2905,00	380,80	242,40	101,30	3205,00 3210,00	485,60	369,40	145,10
2915,00	382,40	244,30	101,80	3215,00	487,40	371,60	146,60
2920,00	384,00	246,40	102,50	3220,00	489,30	373,70	147,40
2925,00	385,60	248,40	103,20	3225,00	491,10	375,80	148,10
2930,00	387,20	250,50	104,00	3230,00	492,90	378,00	148,90
2935,00	388,90	252,60	104,70	3235,00	494,70	380,10	149,80
2940,00	390,60	254,70	105,50	3240,00	496,50	382,30	150,60
2945,00	392,30	256,80	106,20	3245,00	498,40	384,40	151,50
2950,00	394,00	258,90	107,00	3250,00	500,20	386,50	152,30
2955,00	395,70 397,50	260,90	107,70	3255,00 3260,00	502,10 504,00	388,70 390,80	153,20 154,00
2965,00	399,20		50000 BUOW	3265,00	506,00	393,00	154,90
2970,00	400,90	265,10 267,20	109,20	3270,00	507,90	395,10	155,70
2975,00	402,60	269,30	110,70	3275,00	509,80	397,20	156,60
2980,00	404,30	271,40	111,40	3280,00	511,70	399,40	157,50
2985,00	406,00	273,40	112,20	3285,00	513,70	401,50	158,30
2990,00	407,70	275,60	112,90	3290,00	515,60	403,70	159,20
2995,00	409,40	277,60	113,70	3295,00	517,50	405,80	160,00
3000,00	411,20	279,80	114,40	3300,00	519,40	407,90	160,90
3005,00	412,90 414,60	281,80 283,90	115,20 115,90	3305,00 3310,00	521,40 523,30	410,10	161,70 162,60
88800000000			ocrass-Vise	5000000 Appe			
3015,00	416,30 418,00	286,00	116,70 117,40	3315,00 3320,00	525,20 527,10	414,40	163,40
3025,00	410,00	290,20	117,40	3325,00	529,10	418,60	165,20
3030,00	421,40	292,40	118,90	3330,00	531,00	420,80	166,00
3035,00	423,10	294,50	119,70	3335,00	532,90	422,90	166,90
3040,00	424,80	296,70	120,40	3340,00	534,80	425,10	167,70
3045,00	426,60	298,80	121,20	3345,00	536,80	427,20	168,60
3050,00	428,30	300,90	121,90	3350,00	538,70	429,30	169,40
3055,00	430,00	303,10	122,70	3355,00	540,60	431,50	170,30
3060,00	431,70	305,20	123,40	3360,00	542,50	433,60	171,20
3065,00	433,40	307,40	124,20	3365,00	544,50	435,80	172,00
3070,00	435,10 436,80	309,50	124,90	3370,00	546,40	437,90	172,90
3075,00	436,80	311,60	125,70 126,40	3375,00 3380,00	548,30 550,30	440,00	173,70 174,60
3085,00	440,30	315,90	127,20	3385,00	552,20	444,30	175,40
3090,00	442,00	318,10	127,90	3390,00	554,10	446,50	176,30
3095,00	443,80	320,20	128,70	3395,00	556,00	448,60	177,10
3100,00	445,60	322,30	129,40	3400,00	558,00	450,70	178,00
3105,00	447,40	324,50	130,20	3405,00	559,90	452,90	178,90
3110,00	449,20	326,60	130,90	3410,00	561,80	455,00	179,70
3115,00	451,10	328,80	131,70	3415,00	563,80	457,20	180,60
3120,00	452,90	330,90	132,40	3420,00	565,90	459,30	181,40
3125,00	454,70	333,00	133,20	3425,00	567,90	461,40	182,30
3130,00 3135,00	456,50 458,30	335,20 337,30	133,90 134,70	3430,00 3435,00	569,90 572,00	463,60	183,10

Ministère d'État - Service Central de Législation - 2013

nt,

Espace pour les calculs (obligatoire) :		
	1	
Nom et prénom du (de la) salarié(e) :	Maria Da Silva Gomes	
Classe d'impôt :		
Salaire brut mensuel :		
- cotisations sociales assurance maladie	Taux	
prestations en espèces		
prestations en nature		
assurance pension		
- déductions fiche de retenue d'impôts :		
Salaire imposable :		
- impôts sur salaires* :		
- impôts d'équilibrage budgétaire temporaire :		
+ déductions fiche de retenue d'impôts :		
- assurance dépendance		
Salaire net :		
+ crédit d'impôt		
Salaire net à verser :		

^{*}Impôt forfaitaire au cas où le salaire imposable ne se trouverait pas dans le barème: 300 €



a)	Au cas où Madame Da Silva Gomes serait tombée enceinte et aurait accouché d'une petite fille 9 mois plus tard, quelle serait dans ce cas la classe d'impôt à prendre en considération pour le calcul de son salaire ? A combien s'élèvent dans ce cas ses impôts sur salaire ? (2P)
Parti	
Intro	duction aux crédits bancaires et gestion budgétaire des ménages
Output	ion 1
Quest	ion 1 (2P)
Qu'es	t-ce qu'on entend par la notion « credit scoring » ?
Quest	ion 2 (5P)
pour t	a un revenu disponible de 2.350 € par mois. Elle rembourse actuellement un emprunt une voiture (200 € / mois), un emprunt pour un studio (800 € / mois) et un emprunt pour ncement des rénovations du studio (150 € / mois).
a)	A combien s'élève le taux d'endettement de Marie. Indiquez la formule de calcul utilisée. (2P)

b) Est (3F		que de tomber	dans une	situation de surendette	ement ? Expliquez !
Question :	2				(QD)
					(8P)
			-	souscrit un emprunt in au taux annuel de 4,50	
	ez la mensualité! (
a) Calcul	ez la mensualite : ((37)			
				rtissement en indiquan euxième période (5P).	t les calculs pour la
premiere	iigiic aiiisi que poc	ii ia actic ac a	cout uc u	cuxicilie periode (51).	
Carritala					
Capital e	mprunté :				
Nombre	de périodes :				
Taux d'ir	ntérêt :				
Période	VCN début de l période	a Intérêt péri		Amortissements	Annuités



Espace pour les calculs (obligatoire) :			